



Pour diffusion immédiate
CNW Codes 35 et 63
Hebdos régionaux du Bas-Saint-Laurent et
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

Projet de parc éolien Canton MacNider Le BAPE tient une séance publique d'information

Québec, le 8 janvier 2025 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) annonce le début de la période d'information publique sur le [projet de parc éolien Canton MacNider sur le territoire de la municipalité régionale de comté de La Matapédia par Parc éolien Canton MacNider S.E.C.](#) et invite la population à la séance publique d'information qui se tiendra le mardi 28 janvier 2025 à compter de 19 h 30.

Au cours de cette séance, les citoyennes et citoyens pourront assister à une présentation de Parc éolien Canton MacNider S.E.C., l'initiateur du projet. Ils pourront ensuite poser des questions et obtenir des renseignements concernant le projet, la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, le processus de consultation publique ainsi que sur le rôle du BAPE.

Date : Le mardi 28 janvier 2025
Heure : 19 h 30
Endroit : Centre communautaire de Saint-Damase au 379, rue de l'Église
En direct sur le [site Web](#) et la [page Facebook](#) du BAPE



Crédit photo : Algonquin Power

Où consulter la documentation sur le projet?

L'ensemble de la documentation est disponible en version électronique dans le [Registre des évaluations environnementales](#), sous la responsabilité du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Les documents peuvent aussi être consultés au bureau municipal de Saint-Damase, 18 avenue du Centenaire, ainsi qu'au bureau municipal de Saint-Noël, 19-A rue Turcotte. Il est également possible de communiquer avec le BAPE pour obtenir plus d'informations.

Les citoyens et citoyennes, les groupes, les municipalités ou les organismes qui souhaitent que le BAPE fasse un examen public sur les aspects sociaux, écologiques et économiques du projet ont jusqu'au vendredi 7 février 2025 pour faire une [demande de consultation publique ou de médiation](#) auprès du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

À propos du BAPE

Depuis 1978, le BAPE informe et consulte la population sur des projets et sur toute question relative à l'environnement que lui confie le ministre responsable de l'Environnement et qui pourraient avoir des répercussions sur son milieu ou sur sa qualité de vie. Organisme gouvernemental impartial, il enquête et avise le gouvernement afin d'éclairer sa prise de décision.

Suivez le BAPE sur les réseaux sociaux et abonnez-vous à l'infolettre, [L'heure juste](#).



– 30 –

Source : Alexandre Tanguay
Conseiller en communication
581 925-0690 ou 1 800 463-4732
macnider@bape.gouv.qc.ca
www.bape.gouv.qc.ca